

**AVIS PUBLIC
(Entrée en vigueur)**

RÈGLEMENTS NUMÉROS 1600-244 ET 625

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **19 avril 2021**, le Conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 1600-244** modifiant le règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) en ce qui a trait aux avenues Sainte-Anne, Lamothe, Mailhot et Raymond, aux rues Saint-Antoine, Crevier et Morison et au boulevard Casavant Ouest.
- **RÈGLEMENT NUMÉRO 625** modifiant le règlement numéro 7 concernant l'imposition de la compensation pour l'usage de l'eau pour l'exercice financier 2002 et suivants et régissant les compteurs à eau dans les commerces et les industries.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication, et toute personne intéressée peut les consulter à l'hôtel de ville, au greffe, situé au 700 avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Saint-Hyacinthe, le 28 avril 2021



Me Isabelle Leroux, ll.m.
greffière adjointe